

LE MAGAZ'YV

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

N°47

LA PETITE ENFANCE

- Cadre de la Convention Territoriale Globale
- Les missions du RPE

p. 20

ÉCONOMIE

Entretien avec le directeur de la pâtisserie FORCHY

p. 6

DOSSIER

Le budget de la Communauté de Communes

p. 16

NOUVEAU

Le futur Lieu d'Accueil Enfants Parents

p. 24





Gérard CHARASSIER
Président d'Yvetot Normandie

Édito

Alors que les récentes élections européennes et législatives ont connu un regain important de participation et suscité, par là même, un espoir de renouveau démocratique, nos représentants élus à l'Assemblée Nationale viennent de donner en quelques jours une image déplorable du fonctionnement de notre démocratie parlementaire et d'une façon plus générale de la politique.

Les alliances et mésalliances, coups tordus, fraudes, absentéisme, sectarisme font qu'aujourd'hui notre pays n'a pas de gouvernement et une Assemblée Nationale dont la Présidente est minoritaire au sein de son propre bureau, ce qui rendra extrêmement difficile le travail parlementaire et l'indispensable apaisement dont notre pays a besoin.

Cette extrême confusion ne doit pas occulter l'engagement, le dévouement, la disponibilité de milliers d'élus locaux qui, au sein des collectivités locales et plus particulièrement des communes et des intercommunalités, agissent avec sérieux et intelligence collective au bénéfice de tous nos concitoyens et ceci sans aucun esprit d'exclusion.

Les multiples études, réflexions, concertations, décisions et actions présentées dans ce nouveau magazine témoignent de la vitalité de notre démocratie locale mise au service du développement et de l'attractivité de notre territoire et de sa qualité de vie.

Soyons en fiers comme nous pouvons l'être également de notre participation enthousiaste et brillante lors du passage de la Flamme Olympique le 5 juillet dernier à Yvetot. Ce beau et chaleureux moment de joie, d'adhésion et de cohésion lié à cet événement planétaire a permis à nos agents de confirmer le modernisme et la vitalité de notre communauté de communes.

Qu'ils en soient remerciés.

Bonnes vacances à ceux qui ne sont pas encore partis,
Bon courage à ceux qui reviennent,
Bonne lecture à tous.

Communauté de Communes Yvetot Normandie
4 rue de la Brême - 76190 Yvetot
contact@yvetot-normandie.fr
t. 02 35 56 14 14 | site : www.yvetot-normandie.fr
Le "Magaz'YN" est imprimé sur du papier certifié PEFC.
Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)
Rédacteur en chef : Claude BELLIN (Vice-président)
Conception - rédaction : Robin DESSON, Gabriel DEVAUX
et les services : Yohann AUBER, Didier BELOEIL, Blanche DESPAIGNE, Sébastien DUARTE, Lucie GAUTHIER, Lisa GUEGUEN, Marie OBERLE, Sonia HACHARD, Léna PETIT, Léna POIRIER, Nathalie VAUGEUIS, Florian VIMONT.
Crédits photos : service communication CCYN, communes de la CCYN, © Grégoire AUGER, Unsplash
Couverture : Markus Spiske_unsplash
Impression : Corlet imprimeur
Dépôt légal à la parution | N°ISSN 2679-1552
Tirage : 13 500 exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service Association), 19b rue des Chouquettes, 76190 Yvetot

4-5

TOURISME

6-7

ÉCONOMIE

Entretien avec Eric FORCHY

8-12

ENVIRONNEMENT

Les haies, patrimoine vert du territoire
Inventaire de la Biodiversité
Aides à l'arénovation : témoignage
d'un habitant

13

GESTION DES DÉCHETS

14

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Point d'étape

15

PORTRAIT

Nos agents d'accueil

16-19

DOSSIER : LE BUDGET

20-21

LA CTG

22-23

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Son action
Ses missions
Ses métiers

24

LE LAEP

25

L'ESPACE AQUATIQUE E'CAUX BULLES

26-27

RETOUR SUR ...

Le Village Olympique YN
La projection du film Collecte de Mémoire #2

28-29

CULTURE

Médiathèque et Conservatoire

30-32

RECO DES AGENTS

TRIBUNE LIBRE

SUIVEZ NOTRE ACTU

Notre action sur le territoire



Idée de balade pour l'été

Champ d'action du RPE



Programme d'animations 2024 : À VOS AGENDAS !

Pour la quatrième année consécutive, Yvetot Normandie Tourisme vous propose de (re)découvrir les richesses du territoire à travers de nombreuses animations nature, découvertes de savoir-faire, visites patrimoniales et Concerts YN'Patrimoine. Jusqu'en octobre, continuez à vous laisser surprendre...

A vos agendas ! Voici vos rendez-vous de l'été :

- ▶ 03/08 : Randonnée-écriture dans le quartier de la gare d'Yvetot
- ▶ 09/08 : Balade sous les étoiles : les animaux la nuit, légendes et mythologie (le Val au Cesne)
- ▶ 13/08 : Visite guidée d'Yvetot : le patrimoine de la reconstruction
- ▶ 16/08 : Découvrir Hautot-Saint-Sulpice autrement
- ▶ 17/08 : Prends-en de la graine : atelier jardinage autour de la récolte (Manoir du Fay)
- ▶ 21/08 : Sur les traces des mammifères en forêt (Rocquefort)
- ▶ 30/08 : Concert YN'Patrimoine – Kyrie Kristmanson à l'église de Carville-la-Folletière

Toutes ces animations sont offertes par la Communauté de Communes Yvetot Normandie. Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, rendez-vous sur : reservation.yvetot-normandie-tourisme.fr
Vous pouvez également nous contacter au 02 32 70 99 96, à tourisme@yvetot-normandie.fr ou nous rencontrer à l'Office de Tourisme.



Retrouvez toutes les actualités et animations de l'Office de Tourisme dans nos nouvelles éditions touristiques, disponibles dans vos points relais habituels et chez nos ambassadeurs :

GUIDE "BIENVENUE" 2023/2024

Ce guide met en avant plus de 200 activités partenaires : activités en pleine nature, loisirs, patrimoine, terroir, artisanat, commerces et services, restauration, hébergements et salles de réception.



MAGAZINE DE DESTINATION N°2

Ce magazine vous invite à (re)découvrir le territoire à travers des visuels attrayants, des interviews d'acteurs locaux, des dossiers thématiques et des articles spécifiques. Nature, patrimoine, culture, loisirs et grands événements, artisanat, terroir et commerces : découvrez le territoire autrement !

LANCEMENT DE SAISON RETOUR SUR LA SOIREE DES PARTENAIRES

Jeudi 16 mai dernier, Yvetot Normandie Tourisme organisait sa 3ème soirée des partenaires touristiques. Un moment convivial rythmé par :

- L'échange de la documentation touristique,
- L'animation de deux ateliers thématiques sur la taxe de séjour ainsi que sur la place de marché de Seine-Maritime Attractivité (outil de commercialisation en ligne),
- La parole aux partenaires qui ont présenté leurs actualités et événements à venir pour la saison,
- Le bilan de l'Office de Tourisme, ses principaux projets et un mot des élus.

La soirée s'est terminée par un cocktail dinatoire, durant lequel chacun a pu se rencontrer et échanger. La saison touristique est lancée !



IDEE DE BALADE POUR L'ETE

Et si vous testiez l'itinéraire n°4 – Le Chemin de Boscol
9,7 km – 2h30 – Moyennement difficile

A deux pas d'Yvetot, au départ de la mairie de Saint-Clair-sur-les-Monts, ce circuit vous fera découvrir le village, son église et ses manoirs avant de rejoindre le calme de la forêt. Vous longerez d'abord un chemin, sur lequel on peut admirer de beaux arbres multi-troncs. Vous passerez ensuite par le Bois de la Bretèque puis par le Bois de Côte Bailleul, pour arriver au cœur du site naturel classé du Val au Cesne. L'Auberge du même nom, avec ses ânes et autres animaux, vous accueillera chaleureusement si vous souhaitez faire une pause (tables de pique-nique également à disposition). Vous continuerez ensuite en direction des Fonds de Saint-Clair où sont installés, un peu plus loin en remontant vers le village (chemin de l'ancienne église), la Poterie et la Vannerie Seinomarine. Si vous les appelez avant, Claire-Marie et Daniel Fournier pourront vous ouvrir les portes de leur atelier pour échanger sur leur savoir-faire et acheter quelques-unes de leurs créations. En poursuivant votre chemin, vous verrez au loin l'église ; plus que quelques pas et vous serez de retour au point de départ.



Poterie et Vannerie Seinomarine : tel. 06.15.63.32.27

Entretien avec **Éric FORCHY** Directeur de **FORCHY PATISSIER**



Bonjour Monsieur Forchy, merci de nous accueillir dans votre entreprise, pouvez-vous nous la présenter ?

Bonjour et bienvenue chez Forchy Pâtissier à Yvetot, depuis plus de 100 ans maintenant, puisque mon grand-père, mon papa, mon frère et moi étions associés jusqu'en 2018 et dorénavant je suis accompagné par mes deux garçons, Emmanuel et Frédéric.

Donc, vous êtes ici dans une entreprise familiale cauchoise, une petite entreprise française, avec ses faiblesses et ses forces bien sûr, mais qui est fortement ancrée sur son territoire.

Nous sommes spécialisés dans l'élaboration de pâtisseries : des brownies, brioches, cakes aux fruits, bûches de Noël pour la fin d'année ; et tout ça est élaboré sur notre site par notre quarantaine de collaborateurs.

La marque Forchy Pâtissier ; ce sont soit des produits que vous allez pouvoir retrouver dans les magasins de notre territoire, mais également en tant que marque distributeur pour des enseignes que vous connaissez comme Carrefour, Auchan et Intermarché.

Enfin nous travaillons aussi de façon importante et soutenue dans des pays qui sont dans l'Union Européenne et aussi en Amérique du Nord et en Asie.

Cette partie de vente hors France représente environ 38% de notre activité, c'est une activité durable, historique et importante pour notre site.

Pouvez-vous nous dire les actions que vous avez mises en place dans le cadre de votre politique RSE* ?

Concernant notre politique RSE et plus largement la volonté de l'entreprise de s'inscrire dans un développement durable et aussi de continuer à décarboner ; nous travaillons sur 3 axes principaux :

Le projet principal concerne l'implantation d'un champ de panneaux photovoltaïques à côté de notre site, pour une puissance d'environ 100 kw. Ce projet sera normalement finalisé au 4^{ème} trimestre de cette année, ce qui nous permettra de réduire bien sûr l'impact de notre activité sur l'environnement et aussi d'assurer une certaine autonomie dans notre consommation d'électricité.

Le 2^{ème} projet important c'est la désimperméabilisation de notre surface de parking.

L'objectif est de développer des places de parking pour apporter du confort aux clients de la boutique, un sujet important pour l'activité de notre site, en désimperméabilisant pour mieux gérer nos eaux de pluie sur la surface. Tout ça va dans le bon sens : l'accueil, l'impact de notre entreprise et le respect de l'environnement.

Le 3^{ème} sujet qui a déjà démarré l'année dernière mais qui continue encore : on va continuer à rénover notre site, rénover nos locaux, continuer à utiliser notre foncier sans en consommer en plus. A titre d'exemple, nous avons rénové l'espace de nos fonctions supports en réaménageant dans les mêmes volumes, sachant que les volumes qui sont utilisés ici datent du début des années 60. Donc nous reconditionnons des locaux qui ont 60 ans.

Le 2^{ème} volet du réaménagement, c'est le reconditionnement de notre boutique qui a déjà eu lieu l'année dernière, toujours dans des espaces qui ont plus de 60 ans.

Le 3^{ème} volet est en cours. Nous avons une petite maison qui est contiguë à notre espace de parking. Nous avons deux solutions, soit la détruire, soit la réaménager.

Nous avons décidé de la reconfigurer afin de réduire notre impact environnemental, mais aussi d'utiliser des espaces disponibles et aussi améliorer le confort de l'équipe. En l'occurrence, nous développons une nouvelle salle de repos et de pause moderne, agréable pour faciliter aussi la vie des collaborateurs qui sont sur le site, c'est une dimension importante pour nous.

Quels sont les atouts du territoire qui vous motivent à y rester ?

Rester sur le territoire ça c'est une bonne question. En fait, on est là, ce n'est pas un choix, c'est quelque chose qui est plus génétique qu'économique.

Quitter le territoire, ça pourrait aussi être une alternative, mais nous n'avons aucune volonté de bouger ou de modifier ce qui nous permet d'être là aujourd'hui. En effet, il y a des éléments historiques, comme je vous le disais il y a quelques instants, mon grand-père,

* Responsabilité Sociétale des Entreprises

mon papa, on est tous du territoire, on y est ancrés. Je voudrais dire qu'il y a même un peu de génétique, on est enracinés. C'est un peu comme un vieil arbre, vous savez que si vous le déracinez, c'est un peu risqué. (rires).
 Nous souhaitons véritablement continuer à travailler et à être présents sur notre territoire. Évidemment, le territoire à de nombreux atouts, nous sommes ici au centre de tout.
 Nous disposons d'accès autoroutiers performants, nous disposons d'une ligne ferroviaire à proximité du site qui nous permet d'accueillir des tiers ou de nous déplacer.
 Il n'y a aucune raison objective de modifier cela : on est bien où nous sommes, il n'y a aucun doute là-dessus. Et par ailleurs, en tant que petit patron, comme je vous le disais, on parle d'ancrage, je suis ancré sur mon territoire et je crois que mes enfants qui nous ont rejoints maintenant, sont aussi ancrés sur le territoire.
 Je crois que sauf incident ou sauf volonté vraiment particulière, nous resterons sur ce territoire parce qu'on souhaite y être fidèles, les femmes et les hommes qui travaillent sur le site sont sur notre territoire aussi et ils y sont fidèles.
 Voilà, on a aucune raison de modifier une équipe ou disons une recette, si je peux utiliser cette métaphore, oui aucune raison de modifier une recette gagnante. Donc nous allons continuer dans cette voie.

Messieurs Forchy et Charassier lors de la journée portes ouvertes de l'entreprise en avril dernier :



Rencontre Initiation et conseils sur la Cybersécurité à destination des entreprises et collectivités

Yvetot Normandie organise, en partenariat avec les Communautés de Communes Caux Austreberthe et InterCaux Vexin et l'Agence de Développement de la Normandie, un temps d'échange, de conseils et de sensibilisation autour de la cyber sécurité.
 Objectif : maîtriser les éléments clé pour sécuriser son système d'information. Echanges, témoignages et solutions concrètes au programme de cette rencontre Cybersécurité, pour disposer des outils indispensables à toute entreprise ou institution.

RDV LE 19/09/24 DE 8H À 12H, SALLE DU VIEUX MOULIN À YVETOT

Inscription obligatoire



Contact : sonia.hachard@yvetot-normandie.fr
 06 49 79 97 08



LES HAIES, PATRIMOINE VERT DU TERRITOIRE

La haie, un atout pour la biodiversité mais pas que !

Selon la définition, une haie est un alignement d'arbres et d'arbustes qui marque la limite entre deux parcelles et qui protège les champs, les prairies et les jardins. Mais au-delà de ces fonctions, les haies sont aussi de véritables outils au service de nombreux intérêts à découvrir ci-dessous :

Les intérêts des haies bocagères

ÉCONOMIQUES :

- Bois d'oeuvre (planches, poutres)
- Bois de chauffage (bûches, copeaux pour chaudière)
- Prévention des inondations (régulation hydraulique)
- Production de baies et de fruits
- Piquets de clôtures

AGRICOLAS :

- **Protection des cultures :** brise-vent, diminution de l'évapotranspiration, augmentation de l'hygrométrie des sols, abri pour la faune auxiliaire et donc réduction du parasitisme des cultures, stockage de carbone et enrichissement du sol en matière organique
- **Protection du bétail :** augmentation de la performance en le protégeant du vent, du froid et du soleil, clôture naturelle
- **Protection des bâtiments**
- **Protection des sols :** réduction des phénomènes d'érosion et de ruissellement, stimulation de la vie du sol via la fertilisation (apport de matière organique)
- **Contribution à l'image de l'exploitation :** Valorisation d'une image positive en lien avec les pratiques agricoles

PATRIMONIAUX, PÉDAGOGIQUES ET DE LOISIR :

- Redécouverte des anciennes tailles typiques (arbres têtards = trognons)
- Observation faune-flore
- Encadrement de chemins (VTT, randonnée, chasse, équitation)

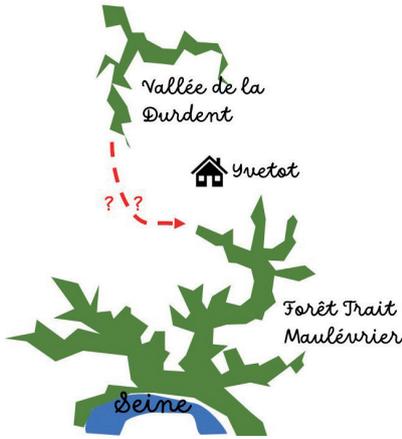
ENVIRONNEMENTAUX :

- **Maintien de la biodiversité animale et végétale :** zones d'abris, de nourriture et de reproduction = habitats et corridors = trame verte
- **Protection des cours d'eau :** stabilisation des berges, ombrage, atténuation du réchauffement et des variations de température
- **Protection de la qualité de l'air :** réduction de la dérive des molécules phytosanitaires

- **Protection de la qualité des eaux des cours d'eau :** réduction des transferts de polluants (nitrates, molécules phytosanitaires, particules de sol, etc.) et dégradation d'une partie des polluants
- **Alimentation des nappes phréatiques et réduction de l'intensité des crues :** augmentation de l'infiltration des eaux de ruissellement

PAYSAGES :

- Intégration paysagère de bâtiments
- Rupture de l'homogénéité



OBJECTIF

Yvetot Normandie a souhaité analyser les haies de son territoire afin de comprendre leur intérêt sur la biodiversité. *Permettent-elles l'alimentation, la nidification, le refuge et le déplacement des espèces du Val au Cesne et de la vallée de la Durdent ?*

Nicolas COUFORIER de la Chambre d'Agriculture de Normandie s'est donc déplacé sur les communes d'Hautot le Vatois, Valliquerville et Auzebosc afin d'analyser le potentiel de chaque haie.

INTÉRÊT POUR LA BIODIVERSITÉ

DES HAIES RECENSÉES

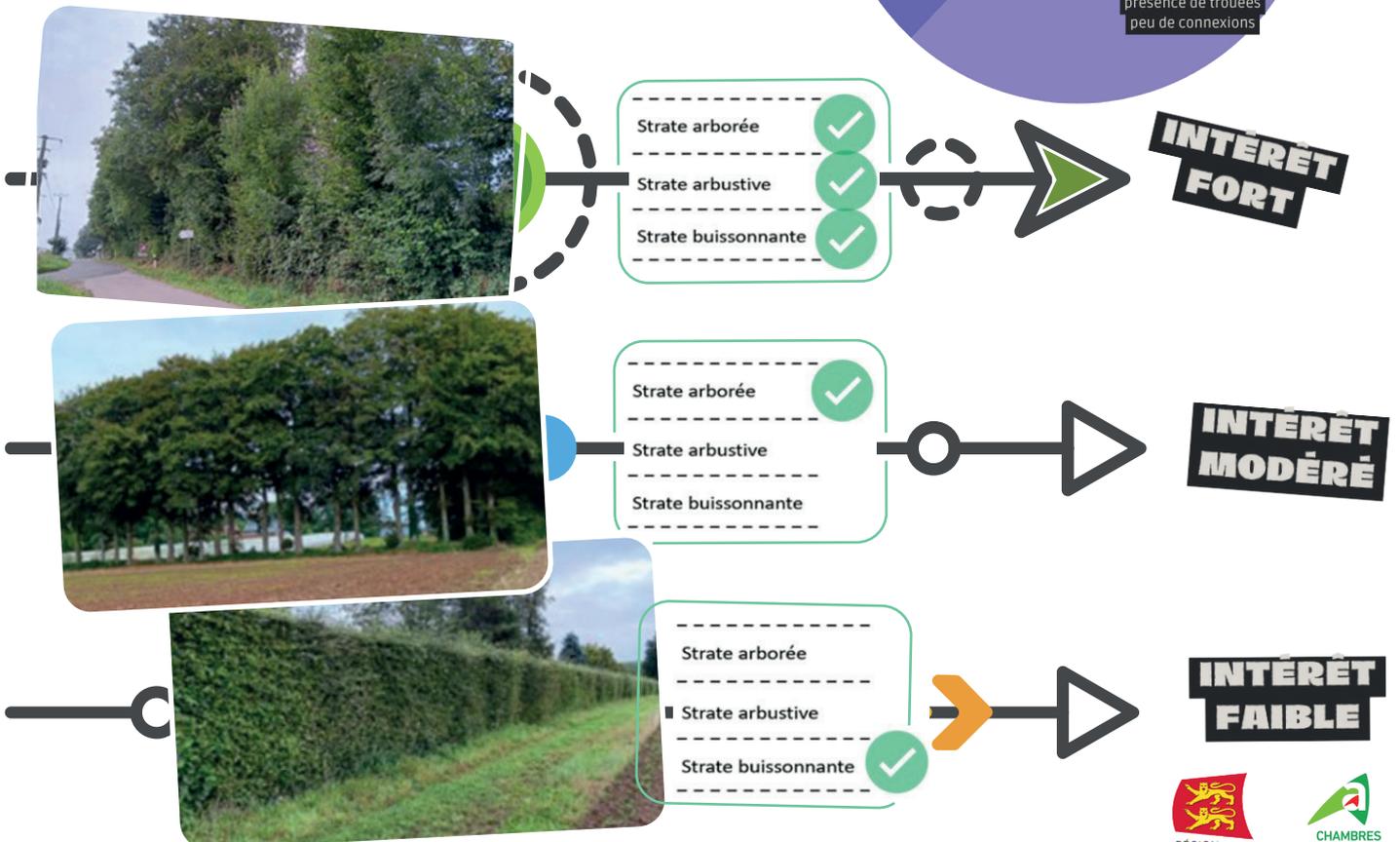
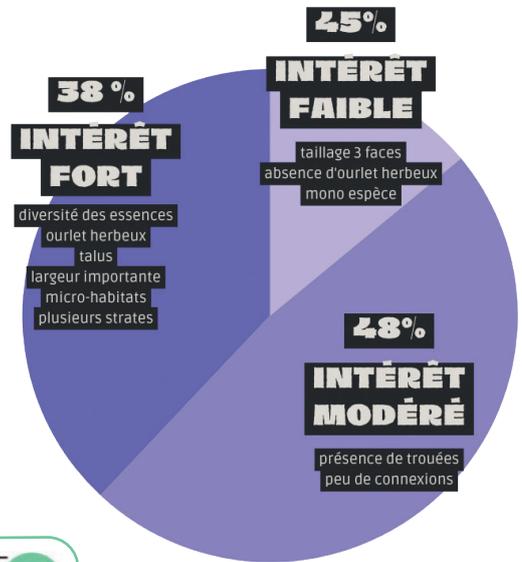
800 HA INVENTORIÉS

33,2 KM DE HAIES RECENSÉES

BILAN

Le maillage bocager est assez bien réparti sur le territoire d'étude; cependant beaucoup de connexions sont à améliorer. Il pourrait être intéressant de replanter ou regarnir certaines haies au nord.

Le rapport est téléchargeable sur notre site internet à la rubrique Environnement.



PENSEZ AUX CLÔTURES VÉGÉTALES, C'EST BON POUR LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ !



Vous souhaitez clôturer votre jardin ? -> Prférez les haies !

Yvetot Normandie préconise de planter des essences locales et de mettre plusieurs espèces dans votre haie. Au choix : charme, aulne, noisetier, bourdaine, cornouiller sanguin, fusain, néflier, sureau noir, viorne, aubépine, genévrier, groseillier, tilleul, groseillier sauvage, houx ...

Évitez vraiment les thuyas et Cyprès de Leyland.

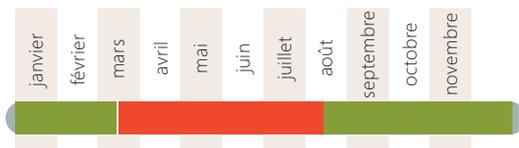
Autrefois très appréciés pour leur rideau vert impénétrable et persistant, ces arbres ne produisent ni fruits, ni fleurs et rendent la terre acide. Ils ont de plus une pousse très rapide contraignant les propriétaires à les tailler fréquemment et à produire beaucoup de déchets verts.

Conseils pour entretenir les haies

Du 15 aout au 15 mars, c'est le bon moment pour tailler vos haies.

La période de nidification s'étend de mars à août en fonction des espèces. L'entretien des haies peut entraîner la destruction d'individus et de leurs habitats.

De plus, nous vous conseillons de conserver une bande d'herbe au pied de la haie qui permet aux insectes, et oiseaux de se déplacer, se nourrir et se cacher.



Et si l'entretien d'une haie est trop contraignant

Privilégiez les clôtures en matériaux naturels (panneaux de bois ajourés, ganivelles, brise vue en saule, osier...). Évitez les clôtures et brises vues synthétiques qui produisent beaucoup de déchets et dégradent les paysages. De plus, laissez des espaces en bas des clôtures pour favoriser le passage des petits animaux.

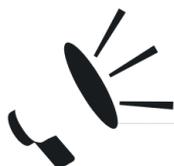


**Plus d'informations gratuites auprès du CAUE
(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
d'Environnement) :**

▶ **Eric PIARD au 02 35 72 94 50**

Le Département de la Seine Maritime vous aide à planter des haies à hauteur de 25 ou 30% du montant TTC.
Conditions : 100m minimum de plantation, espèces locales.

+ d'informations auprès de
Blanche Despaigne au 02 79 97 05 03



UN INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ POUR 6 COMMUNES DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE 2024 À 2026



Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire. Il sera réalisé sur ALLOUVILLE BELLEFOSSE, AUZEBOSC, BOIS HIMONT, SAINT CLAIR SUR LES MONTS, TOUFFREVILLE LA CORBELINE et YVETOT

Cela permet de cartographier les enjeux de biodiversité afin de faciliter leur intégration dans les démarches d'aménagement et de gestion ; il implique l'ensemble des acteurs de la commune (élu, citoyens, associations, entreprises, écoliers ...).

Plusieurs étapes :

- ▶ Une phase d'inventaire naturaliste : flore, avifaune, lépidoptères (papillon) et odonates (libellule).
- ▶ Une phase de valorisation, de sensibilisation et d'animation.
- ▶ Une implication des acteurs locaux pour améliorer la gestion des espaces publics en prenant en compte les enjeux de biodiversité.

Ce projet se déroulera durant 3 ans et est coordonné par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

Contact :
Blanche DESPAIGNE
blanche.despaigne@yvetot-normandie.fr
02.79.97.05.03



UN PROJET DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE
NORMANDIE AVEC L'APPUI DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Testez vos connaissances aviaires :

Troglodyte mignon :

Son nom vient du nid qu'il forme en boule avec une entrée sur le côté ou en dessous. Il est minuscule (longueur 9 cm), avec une queue courte et dressée. Il est sédentaire.

Rougegorge familier :

Très connu de tous par son poitrail coloré, c'est un oiseau migrateur.

Pinson des arbres :

Oiseau granivore (se nourrit de graines) sauf durant la reproduction où il devient insectivore. Si le mâle et la femelle sont différents, une barre blanche sur l'aile est visible chez les 2 sexes.

Martinet noir :

Ses longues ailes en forme de faucille symbolisent l'été. Chaque année, de fin avril à début août, le martinet virevolte dans le ciel, lançant son cri strident, frôlant les maisons à plus de 100 km/h. Cet oiseau ne s'arrête pas de voler, ses trop petites pattes ne lui permettent pas de se poser au sol : il mange, boit et dort en volant !

Quiz

Testez vos connaissances sur la nature
ordinaire qui nous entoure !

Quel oiseau suis-je ?

A. Troglodyte mignon

B. Rougegorge familier

C. Pinson des arbres

D. Martinet noir



AIDES À LA RÉNOVATION

Entretien avec Mme AUGER, bénéficiaire d'une aide à la rénovation de son logement.

Madame AUGER a souhaité il y a 2 ans rénover sa maison : simple vitrage, aucune isolation dans les murs ni sous la toiture, pas de VMC. Sa maison était une « passoire thermique ». « *J'ai même dû boucher des trous avec des tapis, l'hiver il fait glacial, l'été très chaud, j'entends les bruits de la rue... bref, je voulais améliorer mon confort et diminuer mes factures de gaz.* »



Madame Auger devant la porte de sa maison, qui sera rénovée prochainement !

« *J'avais du mal à le croire !* » nous confie-t-elle. Les travaux sont prévus pour fin d'année 2024. « *Il ne faut pas se décourager, téléphoner, se renseigner, s'entourer de bon conseils.* » Voilà les conseils que confie Madame AUGER à tous ceux qui souhaitent aussi faire des travaux de rénovation chez eux.

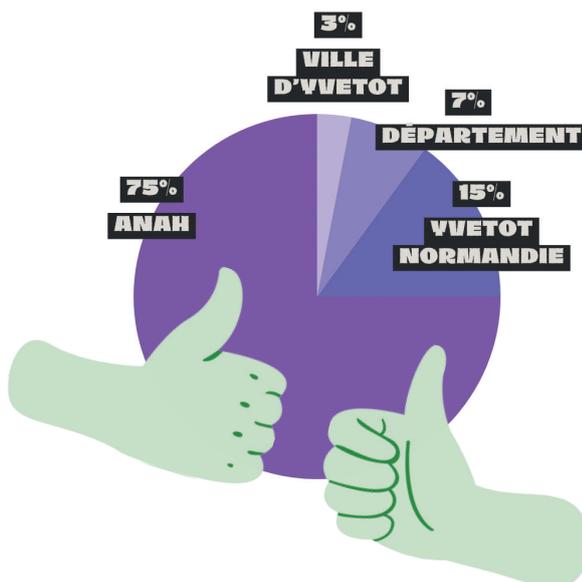
L'Yvetotaise savait qu'elle pouvait bénéficier d'aides. Elle a d'abord fait faire des devis auprès d'artisans locaux afin d'estimer l'étendue des travaux. Puis elle a contacté France Rénov' via l'association INHARI. C'est Monsieur POIGNIE qui a pris son dossier en main et a pu lui apprendre qu'elle pouvait être quasiment entièrement subventionnée (elle est propriétaire aux revenus très modestes).

" J'AVAIS DU MAL LE CROIRE ! "

Et oui, avec un peu moins de 40 000 € de travaux en déduisant les différentes aides, il ne lui reste que 200 € à sa charge (**reste à charge 200 € réservé aux ménages aux revenus très modestes**) !

AIDES DE MME AUGER

SUR 40 000 € DE TRAVAUX



Pour tout complément d'information, contactez l'association INHARI, accompagnateur pour France Renov sur le territoire Yvetot Normandie :

► 02 32 08 13 00

► Actuellement 13 dossiers ont été déposés

Il reste 120 000€ d'aides pour les habitants du territoire jusqu'à la fin d'année 2024.

GESTION DES DÉCHETS

Le PLPDMA est amorcé !

COMMENT REDUIRE NOS DÉCHETS ?

Yvetot Normandie vous invite à une consultation citoyenne pour :

DONNER VOTRE AVIS SUR NOS SOLUTIONS PROPOSÉES

PROPOSER DES SUGGESTIONS POUR REDUIRE NOS DÉCHETS

Qu'est-ce que le PLPDMA ?

Yvetot Normandie a officiellement lancé l'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2024. Cette initiative s'inscrit dans l'effort national de réduction des déchets et représente un outil majeur pour accompagner les changements de comportement des résidents.



Objectifs

Le PLPDMA vise à formaliser des objectifs de réduction, à impliquer les habitants sur les actions à mener, sur une période de 6 ans. Pour y parvenir, ce programme s'appuie sur un panel d'actions de sensibilisation et des initiatives concrètes avec les acteurs locaux, ainsi que des propositions de solutions alternatives pratiques pour réduire les déchets.

Une consultation publique a eu lieu du 13 mai au 9 juin dont le but était de recueillir vos avis sur les actions proposées. Les éventuelles nouvelles idées des habitants seront étudiées, voire prises en compte.

Merci pour votre participation !

BIODÉCHETS
LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE !

À CHAQUE HABITANT SA SOLUTION

- COMPOSTER EN TAS
- UTILISER UN COMPOSTEUR
- DONNER AUX ANIMAUX
- DÉPOSER EN POINT DE COLLECTE

Règlementation du tri à la source des biodéchets : où en sommes-nous ?

Yvetot Normandie a lancé une étude fin 2023 afin de déterminer les meilleurs moyens mis à disposition de ses habitants et professionnels pour répondre à la réglementation du tri à la source des biodéchets.

Plusieurs scénarios sont étudiés dont les résultats nous seront restitués en fin d'année 2024.

Surveillez les prochains numéros de votre Magaz'Yn pour découvrir les solutions qui seront proposées aux professionnels et aux habitants du territoire.



PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Avec l'élaboration d'un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) à l'échelle du territoire, Yvetot Normandie souhaite définir et se doter d'une stratégie de mobilité multimodale à court, moyen et long terme, cohérente à son échelle.

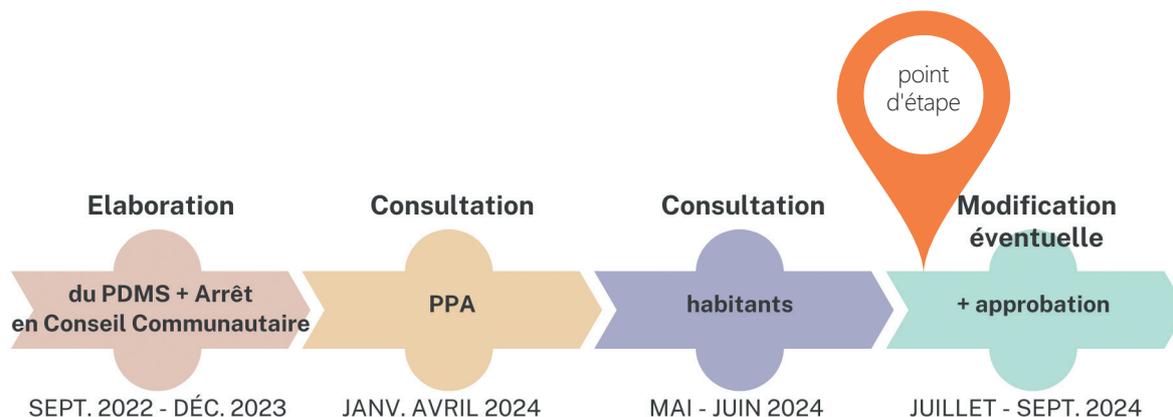
La loi d'orientation des mobilités prévoit que les autorités organisatrices de mobilité (AOM) des collectivités de moins de 100.000 habitants se dotent d'un document stratégique dont le cadre juridique est simplifié pour permettre son adaptation aux besoins des territoires. Ce PDMS est pensé comme un outil simple et agile afin de permettre une souplesse dans sa déclinaison et une grande adaptabilité aux enjeux du territoire. Il s'appuie sur la capacité des acteurs locaux à innover, fédérer, concerter et créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques, telles que l'urbanisme, l'environnement, la santé ou la politique sociale.

POINT D'ÉTAPE

Le PDMS d'Yvetot Normandie a été arrêté en Conseil Communautaire le 21 décembre dernier. Une procédure de consultation des PPA* a été engagée, au cours de laquelle elles ont pu s'exprimer sur le contenu de notre PDMS.

Une période de consultation des habitants de minimum 21 jours a pris effet à l'issue de la consultation des PPA. Pendant cette phase, chacun a pu consulter librement le projet et apporter ses commentaires éventuels. Enfin, le projet sera clôturé (rédaction de la synthèse, observations du public, etc) et finalisé à la rentrée prochaine.

Dès septembre 2024, après étude des appréciations exprimées, les avis portant modification au Plan de Mobilité Simplifié seront pris en compte en vue d'une approbation du dossier en Conseil Communautaire.



Plan d'actions à court terme du PDMS

- ▶ Réorganiser le réseau de transport en commun régulier Vikibus
- ▶ Compléter le réseau régulier Vikibus par un service de Transport À la Demande (TAD)
- ▶ Encourager et accompagner le développement du covoiturage domicile - travail.
- ▶ Accompagner la transition des usagers vers l'utilisation du vélo
- ▶ Créer un observatoire des mobilités sur le territoire
- ▶ Proposer des animations autour de la mobilité

L'ensemble de ces actions a été travaillé et discuté lors des commissions dédiées, dont la dernière date du 6 décembre 2023.

*lexique et éléments de contexte

PDMS : Suite de fiches actions qui visent à améliorer les différents types de mobilité sur le territoire (covoit, marchabilité, vélo, transport en commun, TAD transport à la demande).

LOM : Loi d'Orientation des Mobilités publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019 - loi n° 2019-1428. Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

PPA : Personnes Publiques Associées

AOM : Autorités Organisatrices de Mobilité. La loi LOM énonce les délégataires de la compétence en prévoyant que "toute collectivité relevant d'une autre catégorie peut se voir confier l'organisation de la mobilité."

TAD : Le Transport à la demande est un mode de transport en commun, comme le bus ou encore le tram. Mais contrairement à ces services, les itinéraires et les points d'arrêts des TAD sont fixés en fonction des réservations des usagers.

PORTRAIT Nos agents d'accueil

La fonction accueil, et plus particulièrement les personnes qui l'exercent, sont les premiers interlocuteurs du public qui contacte notre collectivité. **Véritables ambassadrices d'Yvetot Normandie**, leur rôle est déterminant dans la circulation de l'information.



Valérie, Sabrina et Séverine vous accueillent

Dans l'écosystème dynamique d'un service public, la fonction accueil se distingue comme un point central, une véritable interface entre les citoyens et les services. À première vue, ce rôle peut sembler simple. Pourtant, il est empreint de polyvalence et d'équilibre.

Premier contact

Le personnel d'accueil est souvent le premier contact des usagers avec le service public. Nos trois collègues gèrent avec habileté les échanges parfois délicats. Ce poste exige une maîtrise de soi, de la concentration et de l'écoute active, éléments essentiels pour comprendre et répondre aux besoins variés des différents publics.

Diversité

Avec des fonctions d'accueil général, mais aussi de conseillères France Service, nos collègues doivent naviguer avec aisance entre les demandes administratives complexes et les situations imprévues. Cette capacité à jongler avec des tâches multiples reflète une grande polyvalence, souvent sous-estimée mais cruciale. Gérer des files d'attente, répondre à des questions variées et parfois faire face à l'insatisfaction ou la frustration des usagers peut être éprouvant. C'est ici que l'écoute, la bienveillance et l'humour jouent un rôle salvateur, permettant de désamorcer des situations tendues et de maintenir un climat serein.

Équilibre

L'équilibre est la clé de voûte de cette fonction. Il s'agit de trouver un juste milieu entre empathie et professionnalisme, rapidité et précision, fermeté et bienveillance. Cet équilibre délicat assure que chaque usager se sente entendu et respecté.

Au final, la fonction accueil est bien plus qu'un simple poste d'entrée. Il s'agit d'un contact humain, qui a un rôle central, véritable pivot autour duquel gravitent l'efficacité et la qualité du service rendu. Grâce à leur polyvalence, leur capacité à jongler entre les demandes internes comme externes, ainsi que leur sens de l'humour, Valérie, Sabrina et Séverine parviennent à créer un environnement où chaque interaction se transforme en un échange positif et constructif.

Que ce soit pour des sacs jaunes, une incompréhension sur un courrier, un accompagnement sur une démarche France Service ou simplement pour mieux nous connaître, venez échanger avec nos collègues, qui sauront vous transmettre leur bonne humeur !

Budget

Les actions mises en œuvre par la Communauté de Communes Yvetot Normandie sont retracées dans 9 budgets, votés en séance du Conseil Communautaire, et qui comprennent le budget principal et 8 budgets annexes.

Ces budgets sont pour vocation de retracer les opérations comptables d'activités spécifiques :

- ▶ Un budget principal pour les services administratifs, Conservatoire, Médiathèque ...
- ▶ Un budget dédié au service des ordures ménagères,
- ▶ Un budget dédié au transport,
- ▶ Un budget dédié à la régie de l'office de tourisme,
- ▶ Un budget dédié à la gestion des hôtels d'entreprises,
- ▶ 4 budgets dédiés à l'aménagement de zones d'activités, participant au développement économique.

Les grands projets

Les budgets fléchés par les élus du Conseil Communautaire permettent de mettre en œuvre de nombreux projets pour l'institution et son territoire. Parmi les plus notables, validés récemment lors de la séance du Conseil Communautaire dédiée à ces questions :

- ▶ Le projet d'**extension du Conservatoire de Musique**,
- ▶ La construction du **nouvel Hôtel Communautaire**.

Ces deux grands projets font l'objet d'études et de consultation, de séances d'échange et de travail en Commission, en Bureau et en Conseil Communautaire, et sont inscrits dans le budget d'Yvetot Normandie.



projection du futur Hôtel Communautaire

Les comptes administratifs 2023

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice.

BUDGET PRINCIPAL

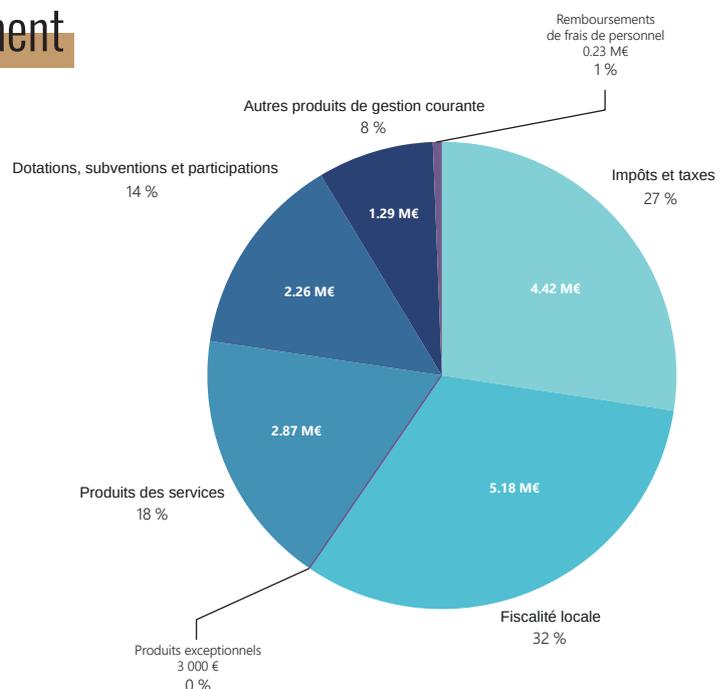
REALISATIONS 2023	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	11 942 317,30 €	1 809 867,03 €
DEPENSES	9 704 792,75 €	2 475 708,03 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 237 524,55 €	-665 841,00 €
Report de l'exercice antérieur	7 146 297,49 €	-101 917,06 €
Résultat cumulé	9 383 822,04 €	-767 758,06 €

Les recettes réelles de fonctionnement

Tous budgets confondus, les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 16,26 millions d'euros proviennent principalement de la fiscalité locale représentant 32 % des recettes, suivie des impôts et taxes 27 %, puis les produits des services 18 %, les dotations, subventions et participations 14 %.

Concernant la fiscalité, représentant la principale ressource de notre collectivité, les taux d'imposition ménages de la Communauté de Communes sont stables depuis 2006, malgré la baisse des dotations de l'Etat subie depuis 2015 dans le cadre des mesures prises au niveau national pour résorber le déficit public.

En effet, les taux de Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) sont respectivement de 7,02 %, 6,22 % et 9,72 % depuis 2006.

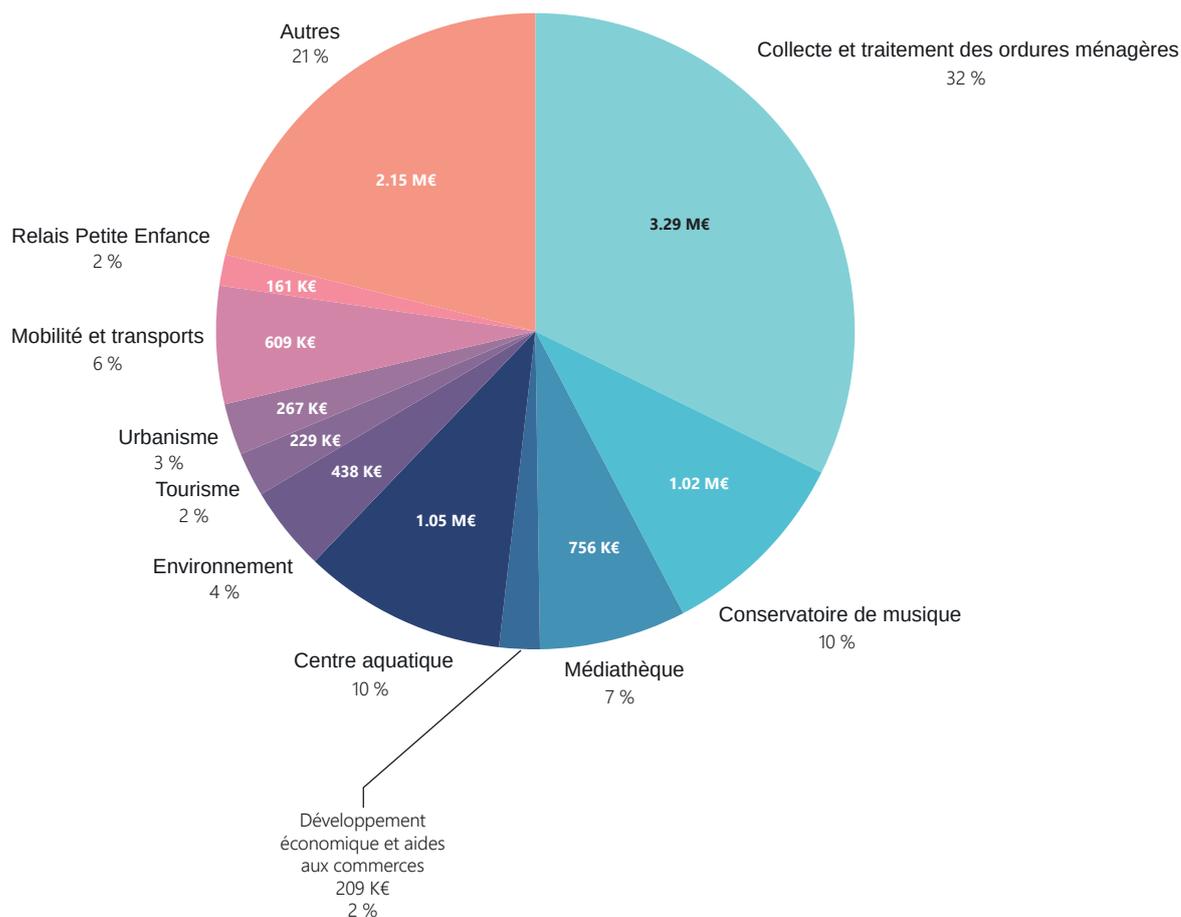


Malgré la stabilité des taux intercommunaux, les impositions locales augmentent, chaque année, du fait notamment de l'application du coefficient national de revalorisation des bases établi par l'Etat (en 2023, ce coefficient s'établissait à 7,1 %). Ce coefficient est appliqué sur la base imposable.

Lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)*, le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)* a été harmonisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à 22,43 %, avec une période de lissage de 8 ans soit jusqu'en 2022. Le taux de CFE appliqué en 2023 s'élevait à 23,76 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement d'un montant de 10,17 millions d'euros (hors versements à l'Etat et aux communes) concernent principalement le service de collecte et traitement des ordures ménagères (32 %), suivi du centre aquatique (10 %), du conservatoire de musique (10 %), de la médiathèque (8 %), de la mobilité et des transports (6 %).

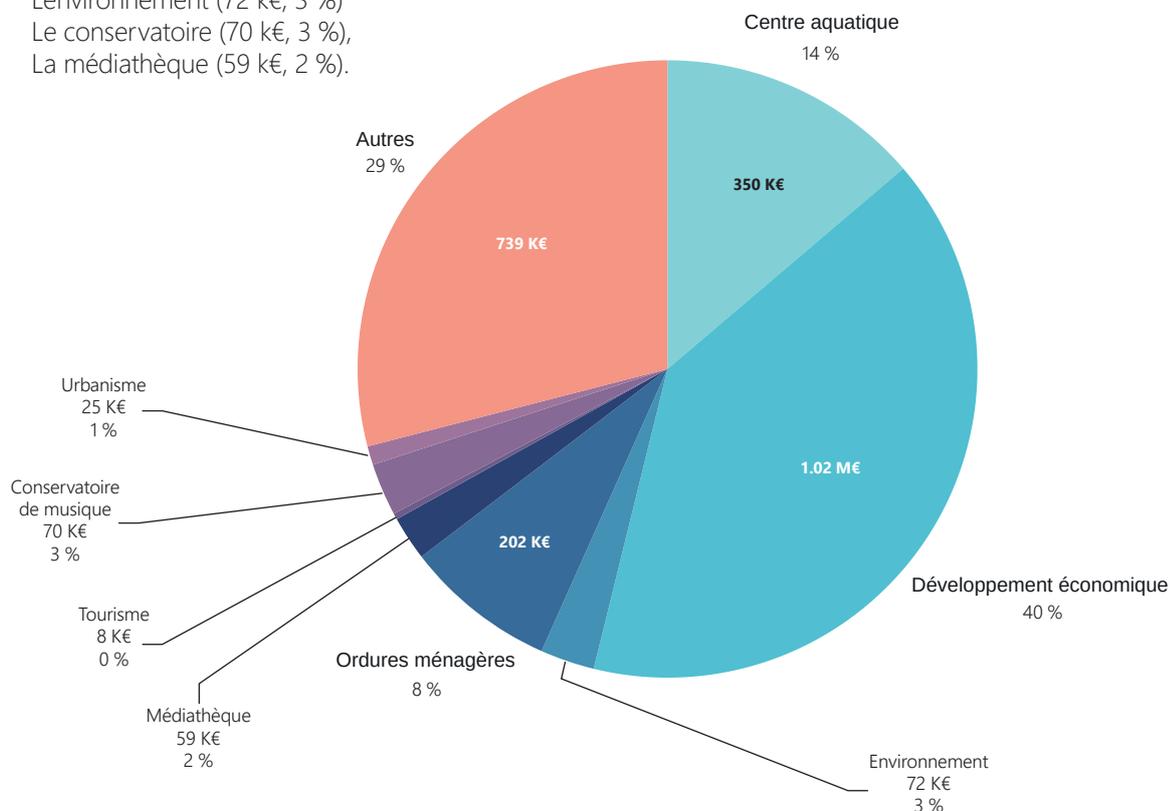


Les principaux investissements

Tous budgets confondus, les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,5 millions d'euros.

Ces dépenses concernent principalement les thématiques suivantes :

- ▶ Le développement économique (1,02 M€, 40 %),
- ▶ Le centre aquatique (350 k€, 14 %),
- ▶ Les ordures ménagères (202 k€, 8 %)
- ▶ L'environnement (72 k€, 3 %)
- ▶ Le conservatoire (70 k€, 3 %),
- ▶ La médiathèque (59 k€, 2 %).



Une situation financière très saine

En 2023, l'épargne nette de la Communauté de Communes, tous budgets confondus, s'établit à 1,85 millions d'euros.

Cet autofinancement permet de financer des investissements nouveaux et de garantir la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts contractés.

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû s'élève à 1,6 millions d'euros. Le ratio de désendettement de la Communauté de Communes est inférieur à un an. Ce qui signifie que la communauté de communes pourrait rembourser ses emprunts en moins d'un an si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil d'alerte est de 8 années.

lexique

FPU : On distingue 2 grands types de régime fiscal, la taxe professionnelle unique ou TPU et la fiscalité additionnelle. La taxe professionnelle unique consiste pour les communes membres du groupement à mettre en commun leurs ressources de taxe professionnelle et d'appliquer un taux unique sur le territoire.

CFE : La Cotisation Foncière des Entreprises est un impôt local dû par toute entreprise et personne exerçant une activité professionnelle non salariée, sauf exonération éventuelle. Un régime spécifique s'applique aux entreprises nouvelles, l'année de leur création.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche fondée sur le partenariat avec la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la Caf, couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap...

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Le Relais Petite Enfance en 2021 (sur la précédente convention), le financement à la construction d'un accueil périscolaire à St-Martin-de-l'If en 2023, et le Lieu d'Accueil Enfant Parent (en projet pour 2024) font partie des projets développés grâce à cette collaboration.



▲ Signature de la CTG le 7 mars 2024 en présence de :
de gauche à droite :

M. BELLIN, Vice-président d'Yvetot Normandie en charge de la Communication, des relations avec les usagers et les communes, et du développement social,
M. CHARASSIER, Président d'Yvetot Normandie
M. DELPECHES, Président de la Caf Seine-Maritime
M. COUTURE, Directeur de la Caf Seine-Maritime

Sept axes de travail ont été sélectionnés :

1 **Axe Petite Enfance et Parentalité**

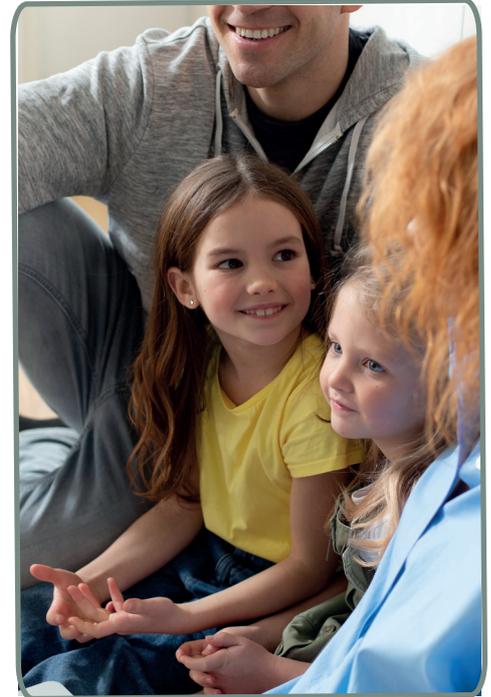
- ▶ Améliorer l'offre en termes d'accueil collectif ;
- ▶ Mener une réflexion globale autour des modes de garde collectifs et individuels en s'appuyant sur le RPE intercommunal ;
- ▶ Travailler sur les horaires atypiques en accueil individuel via le RPE.

2 Axe Enfance Jeunesse

► Développer les partenariats dans le but de mutualiser les offres d'accueil de loisirs (projet en réflexion à Hautot le Vatois, Hautot St Sulpice, Roquefort, Baons le Comte, les Hauts-de-Caux).

Un diagnostic est en cours auprès des Maires des communes d'Yvetot Normandie afin de connaître la situation et les besoins des communes en ce qui concerne leur offre d'accueil et l'activité des associations.

- Favoriser l'accès des jeunes aux loisirs, à la culture et aux sports ;
- Projet Yvetot Normandie : Créer une ludothèque itinérante en s'appuyant sur la médiathèque d'Yvetot et sur le réseau des bibliothèques municipales rurales.



3 Axe Parentalité

Développer des actions parentalités (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents-(Reap))
Projet YN (ouverture prévisionnelle en septembre 2024) : Un Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP) est en construction avec une prévision d'ouverture en fin d'année 2024. Nous sommes actuellement en année de préfiguration avec un financement partiel. Ce LAEP sera dans un premier temps en itinérance sur deux communes (St Martin de l'If et Yvetot).

4 Axe Visée Inclusive

Développer un réseau éducatif à visée inclusive (handicap, populations spécifiques...).

- Une réflexion est en cours pour définir le périmètre du travail à organiser.

5 Axe Accès aux Droits

Développer des actions autour du numérique à destination des familles et des jeunes en ruralité :

- Obtention d'un financement pluriannuel (2023-2026) CAF « Accompagnement aux usages du numérique ».

- Actuellement nous organisons des ateliers sur Bois Himont, Baons le Comte, Ecretteville les Baons, St Martin de l'If, Yvetot, Ste Marie des Champs, Ecalle-Alix et les Hauts de Caux. Une réflexion est en cours pour en organiser sur d'autres communes.

- En 2023 il y a eu 162 ateliers différents sur 6 communes.

- En 2023 il y a eu 153 usagers différents (soit 53% en plus qu'en 2022) pour 647 participations au total.



6 Axe Animation de la Vie Sociale

Réflexion autour de l'extension des animations seniors à d'autres publics et de l'engagement dans la distribution de Paniers Solidaires Locaux (dispositif piloté par la CAF dans le but de permettre aux familles éligibles d'accéder à des produits frais et locaux et de créer le lien entre les familles bénéficiaires et les structures locales).

7 COORDINATION CTG

Création d'un poste de chargé de coopération afin de faciliter le **pilotage des projets locaux, communaux et intercommunaux**, formalisés dans les Conventions Territoriales Globales.

LE JARDIN DES PETITS

L'ACTION DU RPE

Animées par des éducatrices de jeunes enfants et une infirmière puéricultrice*, certaines activités voient également l'intervention de bibliothécaires de la Médiathèque et de professeurs du Conservatoire de musique.

Motricité, éveil musical, peinture, manipulations, lecture, etc., autant d'activités qui contribuent à l'éveil et à la socialisation des enfants, et permettent des échanges professionnels entre les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile.

* cf. encart **Le Saviez-vous**

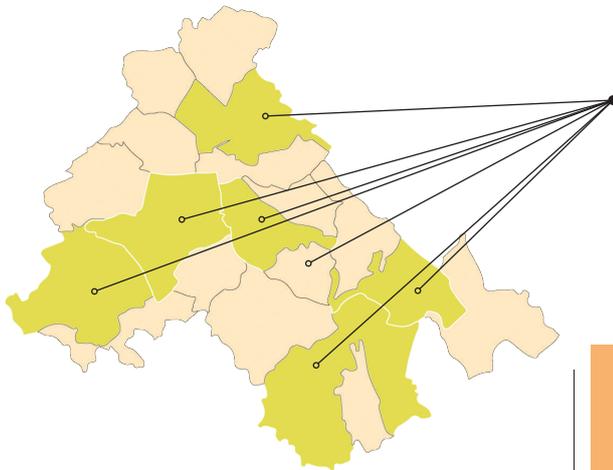


MAILLAGE TERRITORIAL

Des ateliers d'éveil sont proposés aux professionnels de l'accueil individuel avec les enfants qu'ils accueillent dans les locaux du RPE d'Yvetot ainsi qu'en itinérance dans cinq autres communes du territoire.

Les temps collectifs sont proposés dans les communes d'Allouville-Bellefosse, Croix-Mare, Les-Hauts-de-Caux, Saint-Martin de l'If, Valliquerville et Yvetot, et permettent d'étendre l'action du service sur le territoire. Au total, ce sont actuellement **plus d'une cinquantaine d'assistants maternels** qui participent ainsi aux ateliers déployés, pour **plus de 150 enfants par an**.

Ces ateliers font l'objet d'un programme, édité et transmis 2 fois par an à tous les assistants maternels d'Yvetot Normandie et sur demande aux employeurs des gardes d'enfants à domicile c'est-à-dire aux parents. Les ateliers sont gratuits, accessibles sur inscription préalable auprès du RPE et avec autorisation des parents.



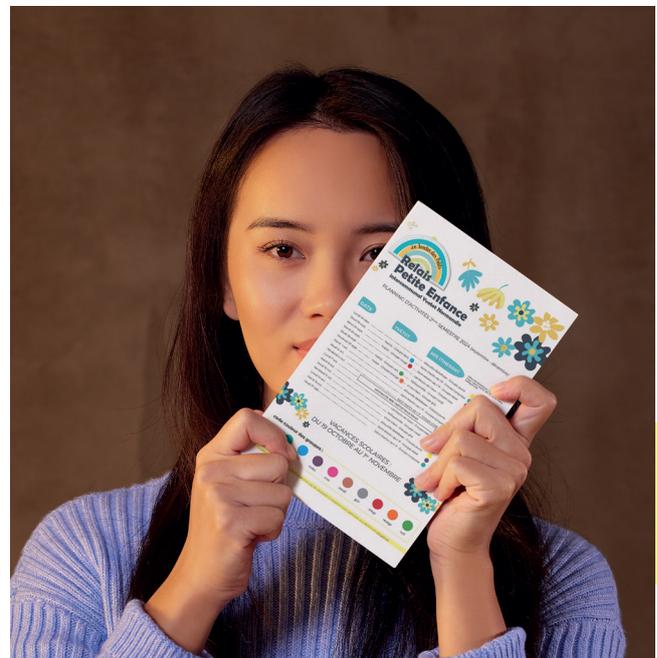
UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC ...

Le RPE propose des permanences destinées à aider, informer et orienter les familles dans la recherche d'un mode de garde et dans les démarches liées aux différents modes d'accueil.

Les professionnels de l'accueil individuel peuvent également solliciter le RPE pour répondre à toutes questions liées au statut, à la pratique quotidienne et aux relations avec les employeurs.

... EGALEMENT TOURNÉE VERS LES PROFESSIONNELS

En complément des réunions de professionnalisation et de l'organisation de la formation continue des assistants maternels et des gardes à domicile qui ont lieu en soirée ou le samedi, le RPE organise des séances d'analyse de la pratique professionnelle. Ces séances permettent aux professionnels d'échanger et d'être soutenus dans leur activité. Elles sont animées par un intervenant extérieur spécialisé. Une inscription en amont auprès du RPE est nécessaire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LES MÉTIERS DES AGENTS DU RPE

Nos collègues du RPE sont des professionnels aux compétences et spécificités variées :

► Des éducateurs de jeunes enfants

Spécialistes de l'accompagnement des jeunes enfants et de leur famille, les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants sont des professionnels du travail social, qui accompagnent des jeunes enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. Ils contribuent au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant jusqu'à ses sept ans, au sein du groupe et dans son environnement. En créant un environnement bienveillant, riche et motivant, ils permettent l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Ils contribuent ainsi à leur éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale.

Au quotidien, cela se traduit notamment par l'instauration d'une relation de confiance avec l'enfant afin de l'accompagner dans son développement, en lien étroit avec sa famille. Ils élaborent et mettent en œuvre un projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille.

► Une Responsable du Relais & Infirmière Puéricultrice

Au-delà des missions de gestion et de coordination que la Responsable du Relais mène de front, elle est aussi Infirmière puéricultrice, spécialisée dans les soins et l'accompagnement apportés aux enfants et à leurs parents. Sa mission principale : veiller à leur bonne santé et au bien-être général.

Concrètement, notre infirmière puéricultrice est en mesure de participer à l'évaluation du développement physique et psychologique de l'enfant, ainsi que son état de santé. Elle contribue au diagnostic social, éducatif et sanitaire et coordonne des actions conduisant à l'autonomie de l'enfant et de sa famille.

Source : solidarites.gouv.fr



Permanences physiques et téléphoniques :

Lundi : de 14h à 16h30

Mardi : de 9h à 11h (par tél.) et de 14h à 16h30

Mercredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Jeudi : de 9h à 11h (par tél.) et de 14h à 15h30

Vendredi : de 14h à 16h30

Nous contacter

1 RUE Gustav Pries

76190 YVETOT

02 32 70 30 13

rpe@yvetot-normandie.fr

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

"L'Arc-en-ciel"

Définition

Un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) est un lieu qui accueille, de manière libre et sans pré-inscription, des enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...). L'accueil est réalisé par des professionnels et/ou bénévoles formés à la posture d'accueillant et garant des règles de vie spécifique de la structure. Ces accueillants offrent un espace convivial de rencontres, de dialogues et de jeux dans un espace aménagé à l'accueil des jeunes enfants.

Objectifs

"L'Arc-en-Ciel" est le nom donné à ce projet de lieu d'accueil parent-enfant du territoire d'Yvetot Normandie, qui trouve son origine dans les observations des professionnels de la petite enfance du territoire.

A l'écoute des besoins des familles, ces professionnels ont pu constater depuis plusieurs années que les familles étaient en attente de lieux pour se rencontrer afin de :

- rompre leur isolement,
- échanger sur leurs pratiques éducatives,
- découvrir les compétences de leurs enfants,
- partager des moments de jeux avec leurs enfants.



Un lieu d'échange et de socialisation

Un lieu favorisant la mixité sociale, de catégorie socio-professionnelle ou de culture

Un lieu d'écoute bienveillant

Un lieu d'accompagnement précoce de la parentalité et de valorisation des compétences de chacun

Un outil de prévention des difficultés relationnelles au sein de la famille

Un lieu d'accueil, respectant la confidentialité, soumis à une éthique. Chaque parent doit avoir l'assurance qu'est respectée la confidentialité des propos



Fonctionnement

L'ouverture du LAEP d'Yvetot Normandie est prévue pour la fin d'année 2024. Il sera présent sur deux communes du territoire (Yvetot et Saint-Martin-de-If), afin de proposer un lieu d'accueil ouvert de façon alternée.

Tous les enfants âgés de moins de 6 ans pourront être accueillis, à la seule condition qu'ils soient résidents du territoire Yvetot Normandie (l'enfant ou l'accompagnant).



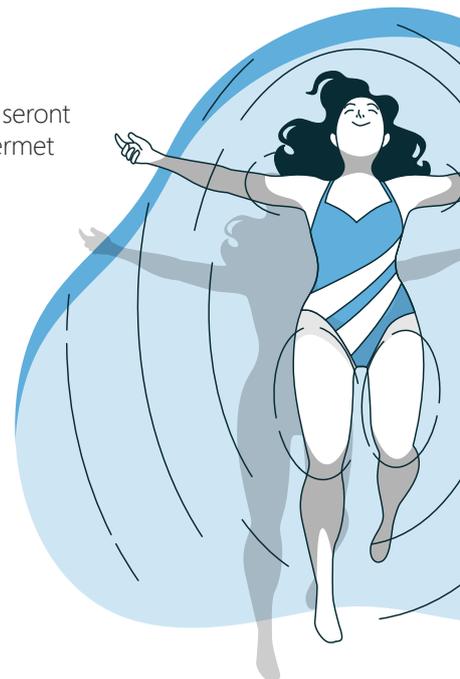
ESPACE AQUATIQUE E'CAUX BULLES

Le centre aquatique continue ses travaux de rénovations.

DÉCOUVREZ LES PROJETS EN COURS :

Chaufferie biomasse

L'installation de la chaufferie biomasse est terminée. Les tests de fonctionnement et de calibrage seront effectués pendant la période estivale. Cette chaufferie biomasse, d'une puissance de 250 kW permet de répondre à 41 % des besoins de chaleur du centre aquatique.



de gauche à droite : **Corentin LEQUETTE**, Directeur du centre aquatique, **Jannick LEFEVRE**, Directrice Générale des Services, **Gérard CHARASSIER**, Président, et **Thomas LANFRAY**, Directeur Général Adjoint.

Ombrières photovoltaïques

Avec 476 panneaux pour une superficie de 915 m², les ombrières photovoltaïques permettront de produire plus de 190 MWH d'électricité, soit plus de 20 % de la consommation du site. Leur installation est prévue pour le premier semestre 2025.

Pompe à chaleur

La pompe à chaleur a été livrée et est opérationnelle. Avec une puissance de 140 kW, elle produira 42 % des besoins de chaleur de l'établissement.



Récupérateur eaux grises

Cet équipement, qui permet de récupérer l'énergie (la chaleur) contenu dans l'eau des bassins qui part à l'égout (pédiluve, vidange, détassage des filtres), sera capable de récupérer jusqu'à 50 kW de chaleur. Son installation est prévue pour octobre.



f @Espace aquatique E' Caux Bulles

Village Olympique d'Yvetot Normandie

Attendu pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques du 26 juillet 2024 à Paris, le relais de la Flamme est passé en Seine-Maritime et a traversé la Ville d'Yvetot le 5 juillet dernier.

A cette occasion, les équipes d'Yvetot Normandie et leurs partenaires ont investi un "Village Olympique" et ont proposé de nombreuses animations :

- Mississipiboat (animation aquatique ludique),
- bar à eau,
- stand d'accueil et d'information de l'Office de Tourisme (idées animations, visites, randonnées),
- stand Médiathèque et Bibliothèque éphémère,
- apéro Jazz avec le BigBand du Conservatoire,
- dégustation de produits locaux (Chips 76, jus de pomme, fromage, pain au lin...),
- sensibilisation immersive aux métiers du sport avec un casque VR (avec l'Espace Public Numérique et l'Agence de l'orientation et des métiers de Normandie),
- démonstration d'Artisanat avec des artisans locaux passionnés,
- animation "Roulez jeunesse" avec l'association la Bicyclerie,
- cours de Fitness XXL un coach de l'espace Aquatique E'Caux Bulles,
- Olympiades et défis de la nature avec le CHÊNE d'Allouville-Bellefosse,
- un Parcours emploi et défis avec France Travail et la Mission locale,
- "Participer c'est gagner" animé par la Médiathèque Intercommunale,
- des séances de sports doux et de bien-être (sophrologie, gym douce, pilâtes),
- un défi du tri "Tri'Athlètes",
- un atelier cuisine avec la "Cuis'Yn mobile" et les conseils d'une nutritionniste,
- une découverte des céréales paysannes avec l'association Triticum,
- un vélo smoothie,
- un concert de l'orchestre d'Harmonie Sénior du Conservatoire Intercommunal

sont venues s'ajouter au riche programme proposé par la ville d'Yvetot pour cette journée exceptionnelle.



Au-delà du caractère fédérateur, le passage de la flamme est également une formidable vitrine pour le territoire. En plus des quelques 20 relayeurs prévus pour chaque ville traversée, six porteurs officiels ont représenté le Département : sportifs ou simples bénévoles impliqués dans le sport ont ainsi porté haut les couleurs de la Seine-Maritime, accompagnés techniquement par un cortège de quelque 300 personnes. Douze porteurs se sont relayés à Yvetot, depuis le collège Albert-Camus, jusqu'à la place de l'hôtel de ville : **Charlotte Gosset, Frédéric Godebout, Mélanie Villier, Benjamin Bertois, Léonie Cambours, Marwa Elatrache, Sandrine Thiriet, Justine Griboval, Léanne Druaux, Ninon Fleury, Aurélie Lefrançois et Alexis Hanquingant.**

Cet événement a permis d'accueillir et de rassembler plusieurs milliers de personnes, pour une journée pleine d'émotions et de fierté, rythmée par des rencontres, du partage et beaucoup de sourires !



Projection du film de Collecte de Mémoire #2

Pour la deuxième année consécutive, Yvetot Normandie et le collège Camus d'Yvetot ont travaillé sur un projet de collecte de mémoire.

Cette collecte a été réalisée avec les élèves de 3ème du collège Camus, sur le thème de la "Destruction - reconstruction du territoire d'Yvetot Normandie durant la Seconde Guerre Mondiale". La projection GRATUITE a eu lieu le lundi 10 juin 2024 à 18H00 au Cinéma Les Arches Lumière à Yvetot et a réuni près de 250 personnes, venues assister au résultat du travail des élèves. Des témoignages surprenants, émouvants et un second film qui vient compléter la mémoire du territoire.



L'ACTU DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE :



conservatoire de musique

Nouveau site web :

Scannez pour découvrir tout le contenu dédié au Conservatoire de Musique Yvetot Normandie.



conservatoire.yvetot-normandie.fr

INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE :

- ▶ **Mercredi 4 septembre**
- ▶ **Jeudi 5 septembre 2024**



Rendez-vous directement sur place :

13 rue Pierre de Coubertin à YVETOT

t: 02 35 95 82 72

mail : conservatoire@yvetot-normandie.fr

Modalités

Pour les habitants d'Yvetot Normandie, préparez un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau, ou une quittance de loyer ou d'acquisition de logement, ou facture REOM 2023).

Règlement des droits d'inscription le jour même, par chèque, espèces, chèques-vacances (ANCV) ou prélèvement (possible en plusieurs fois. CB non acceptée).

A venir :

Soirée NOUGARO

▶ Samedi 12 octobre 2024 - 18h30 - Conservatoire



« La Garonne est maronne...Le silence est le langage des anges. » Les mots de Claude NOUGARO résonnent comme des baumes pour l'âme et le cœur.

Des chansons d'amour, des histoires de femmes, des ballades de New-York à Toulouse en passant par une ferme du Poitou, Sylvia Fernandez voyage avec bonheur dans l'univers de celui qui a su le mieux faire swinguer la langue française.

Soirée MOZART

▶ Samedi 7 décembre 2024 - 18h30 - Conservatoire

La Sérénade n° 10 en si bémol majeur, KV 361, dite Gran Partita, est une œuvre de Wolfgang Amadeus Mozart pour treize instruments à vent et contrebasse en sept mouvements. Consacrée à l'origine au plein-air, cette « musique du soir » dépasse l'esprit simple du divertimento pour rejoindre celui de la symphonie.

Par son inspiration et l'équilibre de son écriture musicale, la diversité de ses formes et de ses genres, ses dimensions et son effectif imposant, chaque partie étant destinée à un instrumentiste soliste, cette sérénade est considérée comme l'un des chefs-d'œuvre du répertoire de musique de chambre des vents.

Entrée tarif plein : 6 €
Etudiant et - de 18 ans : 3,5 €
Elève : 3 €

Vente des billets au conservatoire
aux heures habituelles d'ouverture au public.

Plus d'informations : 02 35 95 82 72

Les "malles vagabondes" : un voyage littéraire au cœur des bibliothèques d'Yvetot Normandie

En mai 2024, les bibliothèques du territoire d'Yvetot Normandie ont lancé une initiative innovante : "Les Malles Vagabondes". Ce projet, fruit d'une collaboration entre les différentes bibliothèques, propose une nouvelle manière de découvrir la richesse littéraire et culturelle disponible sur le territoire.

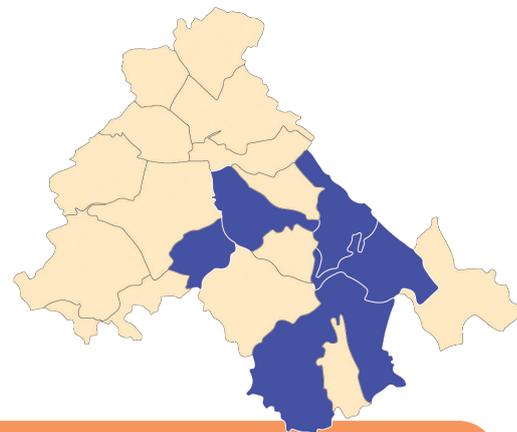
Ces malles, de grandes valises itinérantes, sont installées dans les bibliothèques et médiathèque du territoire. Elles contiennent une sélection unique de documents, incluant des mangas, des albums cartonnés, des livres-jeux, et des livres en grands caractères, inédites dans les collections locales.

Chaque malle reste disponible pendant six mois dans un même lieu avant de se déplacer vers une autre bibliothèque ou point lecture du territoire. Ce roulement permet de toucher un public diversifié et de garantir un accès égal à ces ressources uniques. En tout, six malles sont en circulation, créant ainsi un réseau dynamique de partage et de découverte.

L'objectif principal de ce projet est de renforcer le réseau des bibliothèques du territoire et de compléter leurs collections sur des thèmes spécifiques, tout en se rapprochant au plus près des usagers. "Les Malles Vagabondes" illustrent un engagement fort pour l'accès à la culture et la lecture, tout en encourageant la diversité et l'inclusivité dans l'offre de documents proposés.

Vous pouvez ainsi retrouver quatre types de livres dans les Malles Vagabondes :

- albums pour les 0-3 ans,
- livres-jeux,
- mangas,
- et livres en grands caractères.



Les Malles Vagabondes

Une sélection itinérante de documents proposée par la Communauté de Communes Yvetot Normandie. Un projet commun pour les bibliothèques du territoire mis en place dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.

Nouveau dans les bibliothèques du territoire !

Mangas

Albums cartonnés

Livres en grands caractères

Livres-jeux



Documents empruntables selon les conditions de vos bibliothèques : Médiathèque Guy de Maupassant, L'Assembley, Médiathèque Française Dolto (Saint-Martin-de-l'If), Croix-Mare, Ecalles-Alix et Auzebosc.

Médiathèque intercommunale Guy de Maupassant
9 rue Pierre de Coubertin 76190 YVETOT
02 35 95 01 13 | mediathèque@yvetot-normandie.fr
mediatheque.yvetot-normandie.fr



Ces documents sont empruntables selon les modalités de chaque bibliothèque participante :

- ▶ Médiathèque Guy de Maupassant (Yvetot),
- ▶ L'Assembley (Yvetot),
- ▶ Médiathèque Française Dolto (Saint-Martin-de-l'If),
- ▶ Bibliothèque de Croix-Mare,
- ▶ Bibliothèque-ludothèque d'Ecalles-Alix,
- ▶ Point lecture d'Auzebosc.



@MediaYvetot

NOS AGENTS VOUS RECOMMANDENT

Les découvertes et coup-de-coeurs de vos agents intercommunaux, c'est ici que ça se passe :

ALIL VARDAR



Alil Vardar, auteur des livres "Le plus beau jour de ma vie", "Tout va bien se passer", est également comédien, metteur en scène mais aussi directeur de théâtre. Il est à la tête de La Grande Comédie, La Comédie République et Le Palace à Paris. Ces pièces cultes "Le Clan des divorcées", "10 ans de mariage", "Familles (re)composées", "Abracadabrunch" (inspirée de l'œuvre d'Antoine Beauville) et "Un week-end tranquille" connaissent un grand succès et promettent "Un moment de rire assuré !"

Audrey et Stéphanie,
Gestionnaires comptables



Pauvres Créatures

film réalisé par Yorgos Lanthimos (2023)

Bella est une jeune femme ramenée à la vie par le brillant et peu orthodoxe Dr Godwin Baxter. Sous sa protection, elle a soif d'apprendre. Avidée de découvrir le monde dont elle ignore tout, elle s'enfuit avec Duncan Wedderburn, un avocat habile et débauché, et embarque pour une odyssée étourdissante à travers les continents. Imperméable aux préjugés de son époque, Bella est résolue à ne rien céder sur les principes d'égalité et de libération.

"Ce film, un peu fantastique et décalé, traite notamment de la place des femmes dans la société de façon légère en rendant les personnages volontairement grotesques et caricaturaux."

Sahra, Action Culturelle



The FIRST DESCENDANT

jeu vidéo (2024)

The First Descendant est un jeu de tir à la troisième personne, d'action et de rôle gratuit aux graphismes de grande qualité. Dans ce jeu, les joueurs incarnent un Descendant dont la mission est de repousser des envahisseurs afin de protéger l'humanité et le continent d'Ingris.

"Après 30 heures de jeu, encore de nombreuses choses à découvrir !"

Baptiste, stagiaire service Communication

GROUPE

MAJORITÉ

L'implication des élus du Conseil Communautaire en faveur de l'environnement et de ses habitants se concrétise encore une fois cette année avec des actions clé.

Tout d'abord, la préservation de la biodiversité, axe fort de nos actions. Nous sommes conscients que les espaces qui nous entourent, leur préservation et leur entretien, jouent un rôle fondamental dans l'écosystème. C'est pourquoi nous veillons et promouvons l'entretien de nos espaces naturels (le Val au Cesne est un exemple) et en particulier les haies qui nous entourent. Vous découvrirez un dossier spécial dans ce magaz'YN.

Par ailleurs, nous maintenons, cette année encore, le dispositif d'aides financières ambitieux pour accompagner la rénovation énergétique des logements. Isolation, changement des fenêtres, remplacement des chaudières, sont autant de travaux subventionnés car ils permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cet effort bénéficie directement au pouvoir d'achat de nos concitoyens, à leur confort, mais également à notre environnement.

Enfin, nous poursuivons le déploiement du plan vélo, qui œuvre au déploiement du réseau de pistes et bandes cyclables sur le territoire. A Croix Mare, une voie verte a été subventionnée par la CCYN permettant aux habitants de se déplacer à pied, en vélo dans des conditions de sécurité optimale. Les travaux dans les autres communes sont en cours.

Par ces diverses actions, la communauté de communes s'inscrit résolument dans la transition écologique de notre territoire, et poursuivra ces démarches environnementales ambitieuses, au bénéfice des générations futures.

Sylvain GARAND

Vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique

GROUPE

COMMUNES LIBRES !

- pas de texte fourni

Retrouvez votre Communauté de Communes sur différents supports.

Afin d'être toujours au plus près de ses habitants, Yvetot Normandie s'attache à être toujours plus présente et accessible pour le plus grand nombre. C'est dans cet objectif que nous avons étendu notre présence sur différents médias de communication. Vous pouvez donc nous retrouver - en plus du Magaz'YN - sur les différents supports suivants :



Le site web de l'interco | www.yvetot-normandie.fr et les sites :
 + Yvetot Normandie Tourisme | www.yvetot-normandie-tourisme.fr
 avec notamment toute l'actualité touristique du territoire
 + La Médiathèque Yvetot Normandie | mediatheque.yvetot-normandie.fr
 + Le Conservatoire de musique Yvetot Normandie | conservatoire.yvetot-normandie.fr



La page Facebook @YvetotNormandie ainsi que les pages @yntourisme (Yvetot Normandie Tourisme), @YNfranceservices (Espace France Services - Yvetot Normandie) et @MediaYvetot (Médiathèque intercommunale).



Instagram, avec le compte @yvetotnormandie Vous pouvez également suivre les comptes @tri.pour.tous, @yvetotnormandietourisme, et @mediathequeyvetotnormandie



RETROUVEZ VOTRE COMCOM ET SES COMMUNES SUR L'APPLICATION PANNEAU POCKET : TÉLÉCHARGEZ LA SUR VOTRE STORE ET RESTEZ CONNECTÉS À L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE EN DIRECT !!!



CC Yvetot Normandie

76190

Info modifiée le 26/10/2023

MAGAZINE

Yvetot Normandie

Communauté de Communes

Yvetot Normandie

4 rue de la Brême

76190 YVETOT

yvetot-normandie.fr

